

AVRIL 2021 N.2

Le magazine de Parthenay

qui fait du bien...
et du lien !

DOSSIER P.8

Lumière sur l'éclairage public



Sommaire

4

ACTUALITÉ

Parthenay célèbre
les artisans d'art



©AH



©AH

8

DOSSIER

Eclairage
public : à LED !

14

PROJET

Reconstruction
du Palais des congrès



©AH

16

PRATIQUE

Travaux dans votre maison :
quelles démarches réaliser ?

18

& AUSSI

19

CITOYENNETÉ

Elections : infos pratiques



Ville de Parthenay

Directeur de publication : Jean-Michel Prieur
Coordination : Jérôme Chaussoneaux
Rédaction : Pauline Martineau
Mise en page : Nicolas Polito, Rodolphe Robelin
Photographies : Anthony Hamidovic
Impression : L'imprimerie Raynaud
Tirage : 6 500 exemplaires

10-31-1336 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org



L'édito

Il y a moins d'un an, nous prenions nos fonctions d'élus à la Ville de Parthenay. Que de chemin parcouru depuis.

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer le lancement de nos chantiers phares. Développer le rayonnement et l'attractivité de notre ville est une de nos priorités. La Cité des arts et la reconstruction du Palais des congrès y participeront.

Avec toujours cette envie de créer des liens. Nous travaillons ainsi en co-construction avec la Scop Ciné-Gâtine sur le projet Palais des congrès. Après des millions d'euros d'investissement et toujours moins d'usages, il est temps de repenser cet équipement. Notre volonté : le transformer en outil culturel et créateur de liens majeur pour Parthenay et la Gâtine, véritable locomotive de notre centre-ville commercial.

Quant à la Cité des arts, projet valorisant le quartier historique, et à visée économique et touristique, il ne peut exister sans lien avec les artisans d'art et artistes. Nous souhaitons les associer étroitement aux travaux.

De par leur ampleur et leur inscription dans le temps, ces chantiers nous concernent tous. Faire le lien avec vous, habitants, est essentiel. Dans une démarche de concertation, vous serez associés à différentes étapes des projets.

Le développement de cette attractivité et de ce rayonnement est indissociable de la qualité de vie dans notre ville. Vous permettre de bien vivre à Parthenay est un réel enjeu.

Trop longtemps mis de côté, l'état de l'éclairage public fait aujourd'hui l'objet de toute notre attention. La réalisation de travaux et la création d'une équipe en interne vont permettre d'améliorer considérablement l'état du réseau d'ici la prochaine saison hivernale.

Prise de rendez-vous en ligne pour vos titres d'identité, conseils pour les formalités d'urbanisme, lutte contre les frelons asiatiques, nos services vous accompagnent pour faciliter votre vie quotidienne.

A travers les pages de ce second numéro de notre magazine municipal &, nous avons à cœur de vous tenir informés de nos avancées et de nourrir ce lien, si essentiel pour notre ville.

Bonne lecture !

Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay
et l'équipe municipale

Le magazine
de
Parthenay
qui fait du bien...
et du lien !

Parthenay célèbre les artisans d'art



eAH

A l'occasion des Journées européennes des métiers d'art, du 6 au 11 avril, la Ville de Parthenay met les artisans d'art à l'honneur à travers neuf portraits sonores et illustrés. Ils y présentent leurs œuvres et leur métier, à découvrir en numérique.

Hélène, hommage sculptural au bois

Sculptrice à Parthenay, Hélène Fromonteil entretient un lien intime, empreint de respect, avec sa matière le bois. Un hommage que l'artiste exprime à travers ses œuvres.

Sa rencontre avec le bois, Hélène Fromonteil la doit « un peu au hasard ». Alors lycéenne en arts appliqués, elle tombe sur un reportage sur l'école Boule (école spécialisée dans les métiers d'arts, de l'architecture intérieure et du design NDLR). « Il mettait en avant un étudiant de l'atelier de sculpture sur bois qui réalisait une main géante articulée. Ça m'a parlé ».

Là-bas, elle découvre véritablement cette matière bois, apprend à la comprendre, à en saisir la beauté, les mystères aussi. « Le bois, c'est quelque chose de vivant. Quand tu observes un chêne, tu vois les petits canaux où circule la sève. Idem avec une feuille, dont les nervures rappellent le flux sanguin humain. Je trouve ça très beau », confie l'artiste qui n'a de cesse, au travers de ses œuvres, de célébrer cet être-vivant qu'est l'arbre.

Après une formation complémentaire en Italie et plusieurs expériences professionnelles, Hélène pose ses valises et monte son atelier HF Sculpture dans la rue de la Vau Saint-Jacques à Parthenay.

Retrouvez les vidéos sur

@villedeparthenay

▶ citedesarts.ville-parthenay.fr

Expérience sensorielle

Artisan d'art, elle allie restauration du patrimoine, « où tu cherches à ressentir et à te rapprocher au mieux de l'artisan qui a créé la pièce parfois il y a plusieurs siècles », et création artistique « où ton savoir-faire est mis au service de ton idée créative ».

La nature est sa principale source d'inspiration. « Lorsque je me promène, j'observe beaucoup ce qui m'entoure, mes sens sont à l'affût ». Ce rapport au sensible se retrouve tout au long de son processus de création. « Quand je taille du chêne ou du noyer, il y a tout de suite une odeur qui se dégage. Tu es transporté. Quand je sculpte, je touche beaucoup la matière. Et lorsque l'œuvre est terminée, j'aime quand les gens demandent à toucher. La sculpture, ce n'est pas qu'une expérience visuelle... »

Hélène Fromonteil partagera son métier passion avec le public à travers une vidéo visible sur les réseaux sociaux.



« Avoir la possibilité de s'évader »



Hélène aime partager son métier passion avec le public. Des moments devenus rarissimes, voire inexistantes avec la crise sanitaire. Lorsque la Ville l'a sollicitée pour participer à une exposition, à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art, elle n'a pas hésité : « *C'est une belle opportunité pour promouvoir les métiers d'arts, faire découvrir nos savoir-faire et sensibiliser le public* ».

Entre-temps, l'exposition a malheureusement dû être annulée en raison du contexte sanitaire (lire page 6). Ce qu'elle regrette : « *les artistes ont vocation à embellir le quotidien, à faire réagir et voyager le public, lui donner la possibilité de s'évader* ».

Sans oublier l'aspect professionnel de ces rencontres. « *Ce type d'événement nous permet de nous retrouver. Nous échangeons sur nos différentes activités et projets. Cela nous enrichit mutuellement* ». Hélène n'avait d'ailleurs pas hésité à activer son réseau professionnel pour inviter des artisans d'art à participer à l'exposition.

Toujours désireuse de faire découvrir son univers, elle participera donc, comme huit autres artisans (lire ci-contre), aux Journées européennes des métiers d'art au travers d'un portrait sonore et illustré diffusé en numérique.

Laisser une trace

Hélène rêve aujourd'hui d'un Parthenay « *où les gens se déplacent de loin pour découvrir l'artisanat d'art et la création et où les artisans d'art, artistes et plasticiens peuvent exercer leur métier de création et/ou de restauration dans de bonnes conditions : locaux adaptés, résidences d'artistes...* »

Fervente défenseur des métiers de la création, la sculptrice sur bois multiplie les projets professionnels. Elle imagine « *qu'un jour, sans forcément savoir que c'est Hélène Fromonteil qui a créé l'objet, une personne restaurera peut-être une de mes créations. Il y a un lien entre l'homme et la matière qui est très beau. On laisse une trace* ». &



Un premier pas vers la Cité des arts

Conseillère municipale déléguée à la Cité des arts, Bérengère Ayrault revient sur la participation de la Ville de Parthenay aux Journées européennes des métiers d'art (JEMA), sous forme numérique.

Les JEMA version numérique, à quoi cela va-t-il ressembler ?

Bérengère Ayrault : Le public va pouvoir découvrir différents artisans d'art, leur métier et leurs œuvres, sous forme de portraits sonores et illustrés, diffusés sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet.

A l'origine, nous avons prévu une exposition à la Chapelle des Cordeliers, où le public aurait pu aller à la rencontre des artisans d'art. Les conditions sanitaires ne nous permettent malheureusement pas de l'organiser.

En prévision de cette annulation, nous avons donc travaillé sur un volet numérique de cette exposition. Nous avons à cœur d'offrir aux artisans d'art, quoiqu'il arrive, une occasion de présenter leurs œuvres et leur univers.

Pourquoi avoir tenu à mettre à l'honneur les métiers d'art ?

Nous voulions concrétiser assez vite notre intention de faire entrer les métiers d'arts et de la création dans la ville de Parthenay. C'est un premier pas dans le projet Cité des arts.



Bérengère Ayrault souhaite valoriser le patrimoine bâti, le tout en s'appuyant sur les professionnels des métiers d'art.

D'un côté, nous avons un patrimoine médiéval très riche et du patrimoine bâti peu valorisé voire délaissé, comme le site des anciens abattoirs. De l'autre, nous savons qu'il y a des besoins et des attentes, notamment de lieux d'échanges et de rencontres, chez les professionnels des métiers d'art. Ce sont des métiers exigeants qui demandent beaucoup d'investissement matériel et qui se vivent souvent seuls.

Notre volonté est de valoriser ce patrimoine et son environnement immédiat, et ainsi améliorer le cadre de vie des Parthenaisiens, en s'appuyant sur un réseau de professionnels des métiers d'art et de la création pour faire vivre, animer ces lieux, leur donner une dimension économique et touristique et ainsi renforcer l'attractivité de Parthenay.

A quoi va ressembler la future Cité des arts ?

Notre souhait est d'avoir des lieux multi-activités où il serait possible d'installer des ateliers pérennes ou temporaires, des boutiques éphémères, des espaces d'exposition. Des lieux de coopération et de mutualisation pour les professionnels, mais aussi des lieux de sensibilisation pour le public (touristes, scolaires, etc.). Des lieux qui soient également connectés à la vie locale et culturelle, qui génèrent du flux et de la convivialité. Pour cela, nous avons identifié plusieurs sites potentiels (lire ci-dessous). Nous incluons également une réflexion sur le Musée d'art et d'histoire qui peut faire le lien entre le patrimoine matériel et immatériel, la conservation et la création, l'innovation en lien avec des savoir-faire techniques.

La démarche a déjà été éprouvée ailleurs. Il existe de nombreux exemples nationaux où une collectivité conduit le projet structurel, bâtementaire. La partie animation des lieux est portée par des structures associatives ou des réseaux de professionnels.

Nous lançons désormais une étude de faisabilité et de programmation, dont les conclusions seront rendues au premier trimestre 2022. Nous avons besoin d'être accompagnés pour affiner les réhabilitations et aménagements nécessaires, les coûts, et identifier les potentiels professionnels que nous pouvons mobiliser sur le projet. &



La Cité des arts : un parcours multi-sites dans la ville

- 1 Les anciens abattoirs
- 2 L'église Saint-Jacques
- 3 La Maison Moque-Souris et Logis Férolle
- 4 La Chapelle des Cordeliers
- 5 L'ancien hôpital

Plan détaillé sur

citedesarts.ville-parthenay.fr

Maison du patrimoine

Musée

Porte St-Jacques

5

3

4

Mairie

9

artisans d'art à découvrir

Floriane Tourrilhes - Verrerie
Atelier à Boivre-la-Vallée (86)

Hélène Fromonteil - Sculpture sur bois
Atelier HF Sculpture à Parthenay

Florent Henry - Ebénisterie, menuiserie
Atelier Floy à Saint-Aubin-le-Cloud

Brigitte Imbert-Labaudinière - Poterie raku
Atelier Bilabo à Pompaire

Hugo Boudin - Sérigraphie
Atelier Vague Impression à Gourgé

Zoé Brochard - Calligraphie
Atelier à Poitiers

Danielle Indeau - Feutrie
Atelier Plein feutre à Parthenay

Monika Mojdzuska - Verrerie
Atelier à Saint-Loup-Lamairé

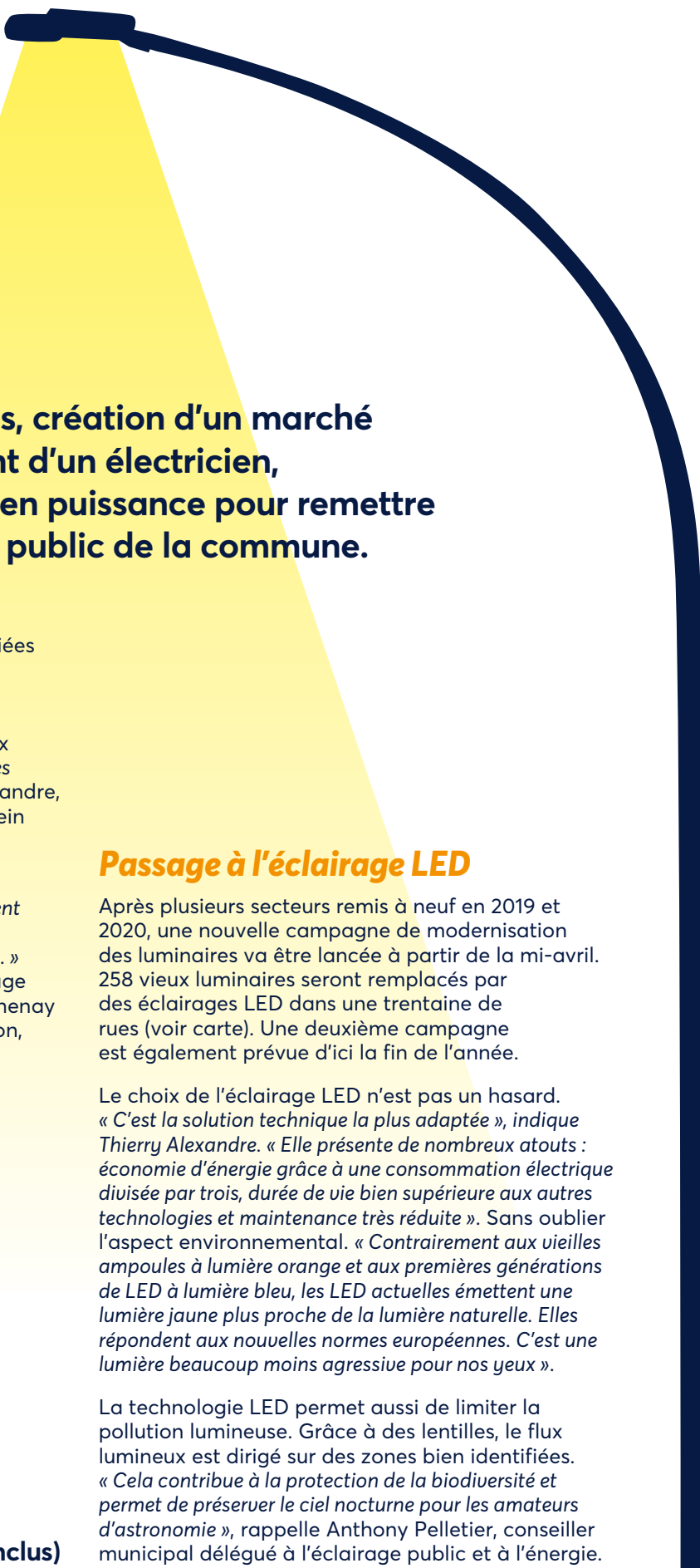
Marina Gelineau - Vitrailliste
Atelier à Poitiers

Retrouvez les vidéos sur
[@villedeparthenay](https://www.instagram.com/villedeparthenay)
citedesarts.ville-parthenay.fr

DOSSIER

Eclairage public : **à LED !**





Modernisation des luminaires, création d'un marché de maintenance, recrutement d'un électricien, la Ville de Parthenay monte en puissance pour remettre en état le réseau d'éclairage public de la commune.

140 . C'est le nombre de demandes liées à l'éclairage public reçues par les services techniques en 2020.

En cause, les 2 640 lampadaires présents sur le territoire communal, régulièrement sujets aux pannes. « Dans 90 % des cas, ces pannes sont dues à la vétusté des luminaires », détaille Thierry Alexandre, technicien en charge de l'éclairage public au sein de la collectivité. « Les luminaires sont très vieux, plus de 40 ans pour certains.

Avec le temps, ils ne sont plus étanches et deviennent perméables à la pluie. Cela peut provoquer une oxydation de l'appareillage, des courts-circuits, etc. » Pour améliorer l'état global du réseau d'éclairage public et faciliter son entretien, la Ville de Parthenay a décidé d'actionner trois leviers : modernisation, recrutement et maintenance.

200 000 €

Investis chaque année pour moderniser les luminaires

550 €

Prix moyen d'une tête de luminaire (coût et pose inclus)

Passage à l'éclairage LED

Après plusieurs secteurs remis à neuf en 2019 et 2020, une nouvelle campagne de modernisation des luminaires va être lancée à partir de la mi-avril. 258 vieux luminaires seront remplacés par des éclairages LED dans une trentaine de rues (voir carte). Une deuxième campagne est également prévue d'ici la fin de l'année.

Le choix de l'éclairage LED n'est pas un hasard. « C'est la solution technique la plus adaptée », indique Thierry Alexandre. « Elle présente de nombreux atouts : économie d'énergie grâce à une consommation électrique divisée par trois, durée de vie bien supérieure aux autres technologies et maintenance très réduite ». Sans oublier l'aspect environnemental. « Contrairement aux vieilles ampoules à lumière orange et aux premières générations de LED à lumière bleue, les LED actuelles émettent une lumière jaune plus proche de la lumière naturelle. Elles répondent aux nouvelles normes européennes. C'est une lumière beaucoup moins agressive pour nos yeux ».

La technologie LED permet aussi de limiter la pollution lumineuse. Grâce à des lentilles, le flux lumineux est dirigé sur des zones bien identifiées. « Cela contribue à la protection de la biodiversité et permet de préserver le ciel nocturne pour les amateurs d'astronomie », rappelle Anthony Pelletier, conseiller municipal délégué à l'éclairage public et à l'énergie.

Recrutement d'un électricien

Parallèlement, la Ville de Parthenay vient de lancer le recrutement d'un électricien habilité pour créer une équipe éclairage public. Il aura notamment pour mission « d'assurer l'entretien quotidien du réseau et les interventions pour les petits dépannages, comme changer des ampoules », précise Anthony Pelletier. Jusqu'à présent, lorsqu'un habitant signalait une panne, la collectivité faisait appel à une entreprise externe pour réaliser le dépannage, facturé 7 000 euros pour une semaine d'intervention.

« Un réseau d'éclairage public fonctionne un peu comme le réseau électrique chez soi. Quand un luminaire tombe en panne, cela peut impacter tout un ensemble de luminaire sur une rue, voire un quartier », explique Thierry Alexandre. « Dans certaines situations, la panne n'est pas immédiatement identifiable. Le temps de trouver quels luminaires ou quels câbles sont touchés et de réparer, cela peut prendre beaucoup de temps. Cela explique que les interventions peuvent durer une semaine entière. »

180 000 €

Facture annuelle globale d'électricité. Grâce au passage aux LED et à l'abaissement de leur puissance lumineuse la nuit, la facture sera sensiblement diminuée.

Armoires de commande

Elles commandent chacune la mise en route et l'arrêt de l'éclairage public d'un secteur donné (un secteur correspond à plusieurs rues), grâce à une horloge astronomique située à l'intérieur.

La mise en route et l'arrêt de l'éclairage sont donc basés sur les heures de lever/coucher du soleil chaque jour et ce toute l'année.



Anthony Pelletier, conseiller municipal délégué à l'éclairage public.

Gagner en réactivité

Une situation non optimale pour Anthony Pelletier : « Nous avons décidé de stopper ce fonctionnement et de réinvestir l'argent économisé pour financer le recrutement d'un électricien en interne. Cela va nous permettre de gagner en réactivité pour réparer les petites pannes et répondre plus rapidement aux attentes nombreuses des habitants ».

Quant aux grosses pannes (changement de mâts cassés, intervention sur les réseaux enfouis, etc.), « la collectivité lance un marché de maintenance pour sélectionner une entreprise qui sera missionnée pour intervenir quand la collectivité ne peut réaliser elle-même le dépannage », annonce Claude Beauchamp, adjoint en charge du cadre de vie.

Prévenir plutôt que guérir

Au-delà des dépannages, la ville va remettre en place un plan de maintenance préventive. Ce plan, appelé aussi « changement systématique » par les puristes, consiste à planifier le remplacement des appareillages et des lampes en fin de vie pour limiter le nombre de pannes tout en diminuant les consommations énergétiques.

Pour Claude Beauchamp, le recrutement d'un agent et la création du marché de maintenance, alliés à la modernisation du réseau et à la mise en œuvre d'une maintenance préventive, « vont permettre d'améliorer considérablement l'état de notre réseau d'ici la prochaine saison hivernale ». &

Luminaires LED

Lumière dirigée vers le sol pour limiter la pollution lumineuse.

50%

d'abaissement de la puissance lumineuse la nuit

INTERVIEW

« Le changement d'un luminaire, c'est du sur-mesure »

Il est le « Monsieur lumière » de la Ville de Parthenay.

Thierry Alexandre, technicien spécialisé éclairage public, coordonne la modernisation des luminaires sur le territoire communal.

Moderniser les luminaires, c'est comme remplacer une vieille ampoule chez soi par une neuve ?

Thierry Alexandre : « C'est loin d'être aussi simple. Le changement d'un luminaire dans un réseau d'éclairage public, c'est du sur-mesure. On peut dire que ça ressemble à de la haute-couture. Il faut savoir qu'on ne peut pas mettre le même luminaire partout.

Il faut tenir compte des spécificités de chaque rue et intégrer ses contraintes techniques : sa largeur, la présence de passage piéton, la hauteur des luminaires afin de ne pas avoir de lumière intrusive dans les propriétés privées, etc. Il faut aussi anticiper et prendre en compte les futures normes en matière d'éclairage public. Le système LED est aujourd'hui le plus adapté pour répondre à tous ces critères.



Un problème d'éclairage public ?

Vous pouvez signaler ce problème via le site : cc-parthenay-gatine.fr > mes démarches > espace public/voirie > éclairage public.

Vous pouvez également contacter les services techniques au 05 49 94 92 00.



Thierry Alexandre s'assure de la bonne installation des luminaires LED.



Une fois ces éléments techniques déterminés, comment procédez-vous ?

Mon rôle est de retranscrire ces données techniques dans un cahier des charges pour ensuite lancer un marché pour rénover les luminaires identifiés. C'est un travail qui demande du temps car cela nécessite d'avoir une bonne connaissance du réseau d'éclairage de la Ville. Ce que je m'emploie à faire depuis mon arrivée en 2018.

Ensuite, avec les élus, nous sélectionnons l'entreprise qui va réaliser les travaux de changement de luminaires. Une fois les travaux lancés, je m'assure du bon déroulement du chantier.

Vous arrive-t-il d'intervenir vous-même pour un dépannage éclairage public ?

Je n'interviens pas directement. Cela demande des compétences et une technicité spécifique. Je serai en soutien du futur electricien et de son collègue sur certaines interventions d'éclairage public. Et l'éclairage public n'est qu'une partie de mon métier. Je m'occupe aussi de la gestion des bâtiments communaux, comme la réhabilitation des Halles. &

DOSSIER

Programme de modernis

2 640

Nombre total de lampadaires



ation rue par rue

Rues programmées pour 2021

258

Luminaires remplacés

Une seconde campagne de remplacement
aura lieu d'ici la fin de l'année.

Gare

Poitiers →

Rues rénovées en 2019/2020

514

Luminaires remplacés

paire
Maixent

Avenue de la Maladrerie
Impasse Anatole-France
Impasse Brisset
Rue Albert-Camus
Rue Alsace-Lorraine
Rue Ambroise-Paré (devant la gendarmerie)
Rue Aymeri-Picaud
Rue Carnot
Rue Chanzy
Rue Charles-Baudelaire
Rue Claude-Bernard
Rue Claude-Debussy
Rue Compostelle
Rue Dassier
Rue de la Mara
Rue Denfert-Rocherau
Rue des Prés-Rocard
Rue Dr Gaillard et rue Taillepied (partiel)
Rue du Bourg-Belais
Rue du Marchioux
Rue du Petit Sanitat (partiel)
Rue du Puits
Rue et Place du Lycée
Rue Faidherbe
Rue Gambetta
Rue Gutenberg (partie centre-ville)
Rue Henri-Laborde
Rue Honoré-de-Balzac
Rue Le Féron
Rue Manakara
Rue Maréchal-Leclerc (partiel)
Rue Mazagran
Rue Michelet
Rue Pérochon
Rue Roberdes
Rue Thiers
Rue Voltaire

Allée de la Garenne
Allée des Bleuets
Allée des Capucines
Allée des Lilas
Allée des Marguerites
Allée des Primevères
Allée des Roses
Allée du Muguet
Allée Georges-Bizet
Allée Jacques-Cartier
Allée Rabelais
Impasse des Grippeaux
Impasse des Violettes
Rond-point Descartes
Rue Blaise-Pascal
Rue d'Auzay
Rue de Chateaudun
Rue de Châtillon
Rue de la Croix d'Alpin
Rue de la Fontaine
Rue de la Paix
Rue de Mongazon
Rue des Champs
Rue des Grippeaux
Rue des Maisons Blanches
Rue des Souvinières
Rue des Tanneurs
Rue des Tulipes
Rue Docteur Émile-Roux
Rue du 14 juillet
Rue du Commandant Charcot

Rue du Maréchal-Leclerc
Rue du Noyer
Rue du Palais
Rue du Porteau rouge
Rue Edgar-Quinet
Rue Edouard-Branly
Rue Edouard-Herriot
Rue Félix-Lambert
Rue Garibaldi
Rue Georges-Bizet
Rue Guynemer
Rue Jacques-Cartier
Rue Jules-Ferry
Rue Jules-Guesdes
Rue Léon-Bourgeois
Rue Marcelin-Berthelot
Rue Marcel-Sembat
Rue Mélusine
Rue Michelet
Rue Pasteur
Rue Paul-Verlaine
Rue Pierre-de-Ronsard
Rue Pierre-Marie-Curie
Rue Prosper-Jouneau
Rue Rabelais
Rue René-Caillé
Rue Rodin
Rue Roger-Découx
Rue Saint-Exupéry
Rue Samuel-Jaud
Rue Waldeck-Rousseau

Reconstruction du Palais des congrès

« **Transformer le Palais des congrès en équipement culturel majeur** »

La Ville de Parthenay lance une étude de faisabilité pour un projet de reconstruction du Palais des congrès, devenu trop vétuste. Avec l'ambition d'y intégrer une salle de spectacle, un théâtre et le cinéma, en partenariat avec la Scop Ciné Gâtine.

Equipement culturel emblématique de Parthenay, le Palais des congrès est aujourd'hui vétuste. Le bâtiment, qui vient de fêter ses 50 ans, « *n'est plus en mesure de répondre aux besoins des acteurs culturels* », note Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay.

Théâtre trop vétuste, salle de spectacle contrainte en jauge en raison des normes de vibration du parquet (765 places assises et 740 places debout) : les différents lieux ne peuvent être exploités de manière optimale.

Pas question cependant d'abandonner à son sort cet équipement « *idéalement situé sur la place du Drapeau, à proximité immédiate du centre-ville* », rappelle Pierre-Alexandre Pelletier, adjoint en charge des projets structurants.

La collectivité lance donc une étude de faisabilité pour reconstruire le Palais des congrès. Objectif : « *Transformer le Palais des congrès en équipement culturel majeur et attractif, réunissant des acteurs et des activités culturelles complémentaires et qui permet de générer du flux, en lien avec le plan de reconquête du centre-ville* », annonce Jean-Michel Prieur.

L'étude doit déterminer les scénarii possibles pour regrouper sur le site, dans la limite des contraintes physiques, les équipements liés au spectacle : une salle de théâtre, une salle événement/spectacle et le futur cinéma, tout en maintenant l'office de tourisme et Radio Gâtine.

Un projet co-construit

Pour l'équipement cinéma, la Ville de Parthenay travaille en co-construction avec la Scop (société coopérative Ciné-Gâtine). Cette dernière est actuellement propriétaire du cinéma Le Foyer et porte le projet de futur équipement cinématographique. « *Nous sommes en recherche d'une localisation. L'emplacement actuel n'est pas adapté* », explique Elisabeth Deseuvre, présidente de la Scop. « *Lorsque la collectivité nous a présenté son projet pour le Palais des congrès et nous a proposé d'y intégrer le cinéma, nous l'avons accueilli favorablement. Le site présente de nombreux atouts : localisation en cœur de ville, facile d'accès et visible* ».



L'étude de faisabilité sur l'avenir du Palais des congrès rendra ses conclusions début 2022.



Ville de Parthenay et Scop Ciné-Gâtine travaillent depuis en étroite partenariat. La Scop a notamment écrit le cahier des charges pour l'étude de faisabilité sur la partie cinéma.

Elisabeth Deseuvre tient à rester prudente :
« Il s'agit d'une étude de faisabilité. Notre souhait est bien d'installer le cinéma au Palais des congrès mais si l'étude de faisabilité nous indique que ce n'est pas possible, nous verrons pour nous installer ailleurs ».

Un avis partagé par Jean-Michel Prieur : « Nous avons un intérêt commun à travailler ensemble et il faut prendre le temps de bien faire les choses. L'étude de faisabilité est là pour nous éviter toute mauvaise surprise et nous assurer de porter un projet cohérent et réalisable ».

Les Parthenaisiens consultés

Lancée fin mars, l'étude de faisabilité va se poursuivre pendant cinq mois. Les conclusions seront connues au cours du premier trimestre 2022.

De nombreux acteurs associés!

Scop Ciné-Gâtine en tant qu'exploitant du futur cinéma

Ah ?, UPCP-Métive, Diffart et Danse and Co en tant que futurs utilisateurs du lieu

Radio Gâtine

Communauté de communes Parthenay-Gâtine pour l'office de tourisme

Dans une démarche de concertation, la collectivité souhaite également associer la population à différentes étapes dans la co-construction du projet. « La reconstruction concerne tous les habitants. Il nous semble important de pouvoir les faire participer à la vie de ce projet qui va se poursuivre sur plusieurs années », souligne Pierre-Alexandre Pelletier. &

Travaux dans votre

Quelles démarches réaliser ?



maison :

**Ravalement de façade, rénovation de toiture, clôture...
Vous souhaitez entreprendre des travaux dans votre habitation.
Mais vous êtes-vous assuré que votre projet était réalisable ?
Le service urbanisme vous accompagne dans vos démarches.**

Un règlement d'urbanisme à respecter

La Ville de Parthenay est dotée d'un plan local d'urbanisme et d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur pour son centre historique. Ces documents permettent, entre autres, de s'assurer de la cohérence des travaux entrepris sur les bâtiments de manière à préserver l'environnement urbain de Parthenay.

Lorsque vous réalisez des travaux, vous devez donc respecter un certain nombre de critères et de règles.

Service urbanisme : votre interlocuteur privilégié

Avant tout travaux, il convient de vous renseigner pour savoir si votre projet est soumis à autorisation ou non, auprès du service Urbanisme qui est en charge de l'instruction des dossiers.

Dans le cas où votre projet est soumis à autorisation, le service vous indiquera quel type de dossier remplir (permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis de démolir...) et la liste des pièces à fournir.

Sur rendez-vous

Le service urbanisme vous accompagne, vous conseille et vous accueille sur rendez-vous :

- **Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h.**
- **Le vendredi de 13h30 à 16h30.**

Prise de rendez-vous auprès du service,
7 rue Béranger ou par téléphone 05 49 94 90 13.

Une fois finalisé, vous pouvez déposer votre dossier à l'accueil du service.

Quels types de travaux concernés (liste non-exhaustive) :

- Travaux de peintures extérieures
- Travaux de toiture
- Remplacement ou modification des ouvertures extérieures
- Construction d'une maison ou d'une dépendance chauffée
- Construction ou modification d'un mur ou de clôtures
- Installation d'une piscine
- Agrandissement
- Construction d'un abri de jardin, pergola
- ...

Retrouvez des fiches pratiques en fonction de la nature de vos travaux :

➤ cc-parthenay-gatine.fr > au quotidien >
j'ai un projet de travaux

Carte d'identité ou passeport : prenez rendez-vous en ligne

La Ville de Parthenay vient de développer une nouvelle démarche en ligne : la prise de rendez-vous en mairie pour les cartes d'identité et/ou passeports.

Une fois votre pré-demande réalisée en ligne, vous pouvez désormais réserver directement votre créneau de rendez-vous à la mairie de Parthenay sur le site
▶ cc-parthenay-gatine.fr > mes démarches > état civil

Il est toujours possible de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 05 49 94 03 77, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Lutte contre les frelons asiatiques : chasse aux nids



C'est actuellement la période de ponte des reines frelons asiatiques. Pour lutter contre ce prédateur, la Ville de Parthenay vous invite à signaler la présence de nids aperçus dans les espaces verts de la ville ou dans votre propriété privée.

Grâce à l'adhésion de la Ville de Parthenay au FREDON 79 (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel pour réaliser l'enlèvement et la destruction par une entreprise spécialisée (99 euros pour un nid sans intervention de nacelle).

N'intervenez jamais directement pour détruire un nid.

Signaler les nids auprès des services techniques : 05 49 94 92 00

Un agent se déplacera sur place et vous indiquera les modalités à suivre pour faire enlever le nid.

Double-sens cyclable : votre avis compte

La Ville de Parthenay souhaite encourager et accompagner le développement de la pratique cycliste. En septembre 2020, elle a lancé une expérimentation du double-sens cyclable dans six rues : rue de La Mara, rue Ernest-Pérochon, rue de la Croix-d'Alpin, rue de Châtillon, rue Gambetta, rue de la Citadelle.

La collectivité réalise un premier bilan de cette expérimentation et souhaite, pour cela, recueillir votre avis.

Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur le site
▶ ville-parthenay.fr/mobilite

Vous pouvez également répondre via un questionnaire papier, disponible à l'accueil de la mairie.

Les retours seront intégrés à l'étude globale des mobilités lancée début mars et dont la restitution aura lieu début 2022.

Retrouvez également toutes les informations sur le double-sens cyclable et la pratique cycliste dans un dépliant, disponible dans les accueils de la collectivité et dans les commerces.



Elections juin 2021 : infos pratiques

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 13 et 20 juin 2021.

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Déclarez un changement d'adresse

En cas de déménagement, vous devez également le signaler à la mairie sous peine d'être radiés des listes.

Pour effectuer ces démarches :

- Via le site service-public.fr
- par mail : etatcivil@cc-parthenay-gatine.fr
- ou par courrier Mairie de Parthenay, 2 rue de la Citadelle, 79200 Parthenay.

Demande à rédiger à l'attention du service à la population. Joindre une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Ces démarches sont possibles jusqu'au 7 mai.

Réalisez votre demande de procuration en ligne

Saisissez votre demande de procuration :

➤ cc-parthenay-gatine.fr > mes démarches > etat civil

Vous recevrez un mail avec une référence de dossier, vous invitant à vous rendre à la gendarmerie pour faire valider votre identité.

Vous serez ensuite informés par mail dès que votre mairie aura validé votre procuration.

Recherche citoyens volontaires pour être assesseurs

Pour permettre le bon déroulement de ces élections, la Ville de Parthenay recherche des assesseurs. Ils sont notamment chargés de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et d'estampiller la carte électorale.

Pour devenir assesseur, vous devez être majeurs et inscrit sur les listes électorales de la commune. Vous serez entourés d'un président et d'agents communaux formés à la tenue d'un bureau de vote.

Vous êtes intéressés, vous souhaitez vous investir et participer au déroulement des élections : contactez le service à la population : **05 49 94 03 77** ou etatcivil@cc-parthenay-gatine.fr

Espace d'expression de la minorité

Chers Parthenaisiennes et Parthenaisiens !

Pardonnez ou non l'incartade de votre nouvelle majorité lors du conseil municipal du 15 mars dernier. Interruptions successives, choix des thèmes à aborder ou pas, refus de répondre aux questions sont des pratiques autoritaires qui n'ont pas leur place dans cette instance. Un tel corsetage de la parole n'existe plus, il est contraire à l'esprit de l'assemblée municipale qui doit débattre librement des affaires locales. Pire, il est contraire à l'engagement pris par votre nouvelle majorité prônant la transparence démocratique et qui, derrière une apparence d'ouverture, semble mal supporter la contradiction.

Gérer efficacement une ville, c'est accepter de répondre à toutes les questions que se posent les habitants et les associer aux décisions.

Alors que la municipalité met la question de la qualité de vie au centre de son programme, nous avons fait part de notre double inquiétude concernant le choix d'aménagement de la cuisine centrale. Cette construction est essentielle parce qu'elle répond à des exigences sanitaires et vise à améliorer les conditions de travail des agents et la qualité de vie des usagers. Nous ne comprenons pas qu'elle ait été mise en pause, d'autant plus que ce projet avait

obtenu un fort soutien de certains membres de la majorité actuelle lors du précédent mandat. Aussi, un éventuel abandon du projet serait inévitablement générateur d'un dédommagement compte tenu de l'état d'avancement du dossier fortement engagé, voté et signé avec l'architecte.

Mais pour l'heure, c'est le printemps! Place au fleurissement, qu'il soit durable et porteur de joie.

Xavier Argenton, Karine Hervé,
Jean-Luc Bardet, Béatrice Largeau,
Joël Denis et Lucie Trouvé

Contact : Bureau des élus de la minorité
3, rue de la Citadelle - 79200 PARTHENAY
parthenayhorizon@gmail.com

EXPOS

Laissez-vous tenter par une balade virtuelle !



JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MÉTIERS D'ART
MATIÈRES À L'ŒUVRE

6 > 11
AVRIL
2021

citedesarts.ville-parthenay.fr

LE VITRAIL

L'art de la couleur

CIAP DE PARTHENAY-GÂTINE
EXPOSITION
1^{er} avril - 30 octobre 2021
(Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)



Communauté d'Agglomération
Parthenay-Gâtine



VILLES & PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



PRÉFETS
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



Nouvelle-Aquitaine



DEUX-SÈVRES

Contact : CIAP 05 49 94 90 63 - Office de tourisme 05 49 64 24 24



cc-parthenay-gatine.fr/actualites



JUSQU'AU
25
AVR.
2021

EXPOSITION
**LES COMMERCE
S DE PARTHENAY**
DES XIX^E-XX^E SIÈCLES



Musée d'Art et d'Histoire
1 rue de la Vau Saint-Jacques, 79200 Parthenay
Tél.: 05 49 94 90 27

cc-parthenay-gatine.fr/musee-parthenay